

# Centre psychothérapique de l'Ain

L'accueil, l'implication du patient et le partenariat  
au cœur du nouveau projet d'établissement



# Les quatre axes stratégiques majeurs du nouveau projet

Depuis 2016, le Centre psychothérapique de l'Ain (CPA) a opéré un virage important dans son approche des soins en psychiatrie. En 2017, un nouveau projet d'établissement a été élaboré. En voici les grands axes.

**L**e nouveau projet d'établissement du CPA, élaboré en 2017 grâce à l'implication de centaines de professionnels, la collaboration avec l'Agence régionale de santé (ARS) et le soutien du cabinet spécialisé Alium Santé, se décline autour de quatre axes stratégiques majeurs.

## Le respect du droit des patients et de leur famille avec notamment la liberté d'aller et venir

Depuis 2016, le CPA a ouvert progressivement ses portes. Cette démarche a instauré un nouveau rapport soignant-soigné qui place le patient au centre de son projet de soins. Cette approche a été remarquée au niveau national. Les équipes ont été invitées à la décrire lors de colloques ou dans des publications.

En avril 2018, le CPA a reçu de l'ARS le label "Droit des usagers de santé" qui vient récompenser tous ses efforts.

## Un parcours de soins adapté à chaque patient

Fruit d'une concertation pluriprofessionnelle, il s'établit avec le concours du patient depuis la consultation, en passant éventuellement par l'hospitalisation ou tout autre type de prise en charge adaptée.

## Le déplacement du centre de gravité du CPA de l'intra vers l'extra-hospitalier

Il vise à diminuer le recours à l'hospitalisation à temps complet en développant des modalités de soins sur l'ensemble du territoire de l'Ain au plus près du domicile du patient.

## L'ouverture désirée et construite à tous les partenaires de la prise en charge avec une priorité vers le médico-social

Un coordinateur sera nommé pour faciliter le contact et les échanges entre le CPA et ses partenaires (médecins généralistes, spécialistes et tous les



Le nouveau projet vise à une plus grande ouverture de l'établissement. Photo CPA

établissements sociaux et médico-sociaux de l'Ain). Les équipes mobiles servent de relais sur place. Désormais, le CPA s'inscrit dans une politique volontariste de construction du nouveau projet territorial de santé mentale en partenariat avec tous les acteurs du département. Parallèlement, le CPA poursuit son évolution et projette de créer d'ici deux ans une plateforme de thérapies brèves utilisant des techniques innovantes, telles que la réalité virtuelle ou

la résonance magnétique transcrânienne.

Sur les cinq prochaines années, le CPA va investir financièrement pour la création de nouvelles unités d'hospitalisation afin de poursuivre l'amélioration des conditions d'accueil et le confort des patients hospitalisés. Cet effort concernera également Bourg-en-Bresse, Oyonnax, Ambérieu et Châtillon-sur-Chalaronne, où les unités extra-hospitalières seront construites sur des sites uniques.

## Le CPA en chiffres

1

site, Saint-Georges, de 74 ha, et 33 dans 15 communes de l'Ain

77

millions d'euros de budget, dont 5 millions d'investissement

1197

salariés dont 813 à Saint-Georges et 384 dans tout le département

77

médecins et 86 psychologues, 632 soignants et encadrants

15812

personnes suivies en 2017 dont 2091 hospitalisées à temps complet

232 541

repas servis aux patients en 2017

## HISTOIRE

# De Saint-Georges au CPA

**E**n 1858, la congrégation des sœurs de Saint-Joseph de Bourg fait construire un nouvel établissement sur 78 hectares, en limite de Bourg et de Viriat. L'asile (terme récemment créé par la grande loi sur les aliénés de 1838) est dénommé Saint-Georges, en hommage à l'évêque Georges Chalandon. En 1902, Saint-Georges accueille 548 malades. Presque jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, l'asile est autant une communauté de vie et de travail qu'un lieu de soins. Rien ne change vraiment, hormis l'édification de nouveaux bâtiments et les progrès techniques: l'éclairage électrique dans les années 20, l'eau aux étages dix ans plus tard.

Un décret de 1937 a rangé le nom (d'asile) dans le vocabulaire du passé en instituant les « hôpitaux psychiatri-

ques ». Mais pour Saint-Georges et Sainte-Madeleine, l'autre institution de Bourg, le changement de dénomination n'est effectif qu'en 1947.

Puis le rythme s'accélère: c'est la révolution des neuroleptiques au début des années 1950. Les « gardiens de fous » cèdent le pas aux infirmiers diplômés. Progressivement, les soins s'améliorent et l'hôpital s'ouvre. En 1959, Sainte-Madeleine accueille 932 malades et salarie 3 médecins; Saint-Georges héberge 942 malades, pour 2 médecins.

Les malades prêtent main-forte au potager ou à la ferme, à la fois par nécessité et par aversion pour l'oisiveté. Dans les années cinquante, commencent à s'organiser des activités à visée thérapeutique. En 1970, la congrégation se résout à passer le relais à l'association Orsac, d'inspiration chrétienne, née en 1937 dans



Saint-Georges a été créé en 1858 par les sœurs de Saint-Joseph de Bourg. Photo CPA

les sanatoriums du plateau d'Hauteville. Le 1<sup>er</sup> janvier 1972, Saint-Georges et Sainte-Madeleine se fondent dans le nouveau Centre psychothérapique de l'Ain.

Dernière étape: en 2003, l'Orsac décide de regrouper les deux sites à Saint-Georges, et cède Sainte-Madeleine au Conseil général de l'Ain, qui veut y installer l'hôtel du Dé-

partement. Le déménagement se terminera en 2007.

> **Tiré de l'ouvrage Saint-Georges et Sainte-Madeleine, de l'asile à l'hôpital, d'Agnès Bureau, MG Editions.**

## ÉVÈNEMENT

# Le CPA fête l'été le 29 juin

Déambulations artistiques du collectif Libres Passages à partir de 18 heures et concert jazz manouche avec Samarabalouf à 20 h 30 sont au programme de la fête de l'été du CPA, ouverte à tous.

**D**ans le magnifique parc du CPA, la fête de l'été se donne des allures de festival. En ouverture, le collectif Libres Passages vous invite à une exploration des territoires de la création. Samarabalouf viendra ensuite présenter son nouvel album Up. Un concert en partenariat avec la MJC de Bourg-en-Bresse dans le cadre d'Espace d'un Été.

La fête de l'été s'inscrit dans la programmation culturelle annuelle du CPA : Culture NoMad. Ce dispositif est né en 2009 de l'envie d'ouvrir l'hôpital sur son territoire grâce à la culture. A cette époque, une exposition annuelle "Autrement dit" proposait des œuvres de patients et d'artistes. Son

succès grandissant a fait évoluer l'exposition vers un travail réunissant patients, soignants et personnes extérieures.

## Provoquer des rencontres improbables

Cette initiative correspondait parfaitement au programme régional Culture et Santé, dans le cadre de la convention signée avec les ministères de la Santé et de la Culture en 2010. L'objectif est de développer une politique d'accès à la culture du plus grand nombre et sur tous les territoires, ainsi que le partage d'expériences entre tous les publics : personnes hospitalisées, personnes âgées, familles, professionnels de la santé et du médico-social.

En 2013, un poste de chargé de projet a été créé au CPA avec pour mission de développer les actions et les relations avec l'extérieur. Depuis cette époque, chaque année, une programmation culturelle et artistique est choisie par une commission réunissant des représentants des différents métiers du CPA. La saison 2018 a pour thématique "Libres passages". L'idée est de proposer, aux patients hospitalisés ainsi qu'aux familles et au public le plus large possible, une offre culturelle, afin de provoquer des rencontres improbables pour changer le regard sur les personnes hospitalisées, destigmatiser la maladie mentale et modifier le rapport soignant-soigné.

Dans la région Auvergne Rhône-Alpes, l'association Interstice fédère 70 établissements de santé, dont le CPA et de nombreux autres établissements dans l'Ain, qui sont porteurs d'une politique culturelle d'ouverture.

## ATELIER ÉCRITURE

L'auteure Fabienne Swiatly a démarré son prochain roman



Fabienne Swiatly a animé trois ateliers d'écriture auprès des patients du CPA.

Photo Fabienne Swiatly

Ecrivaine associée en 2018 à la Maison du théâtre de Jasseron, Fabienne Swiatly a animé trois ateliers d'écriture dans l'enceinte du CPA en vue de la création de son nouveau texte : One River. L'occasion pour l'écrivaine de glaner des idées, assembler des fragments d'écriture. Fabienne Swiatly a suivi également le Carrefour de santé mentale précarité, un dispositif du CPA au cours duquel elle a recueilli la parole d'autres habitants du département, migrants ou réfugiés. Elle proposera une lecture de son texte One River (comme rivière d'Ain) qui évoque la vie dans le département, le 4 juillet à 14 heures au CPA.

## ATELIER D'ARTS

Libres passages : des univers en mouvement



Hélène Peronnet, chanteuse et membre du collectif L'Arbre Canapas, présente son atelier.

Photo CPA

Pour ce projet de création collective, Culture NoMad a réuni six artistes de compagnies départementales : un musicien, une chanteuse, une danseuse, deux comédiens et une plasticienne. Deux par deux, ils ont animé une dizaine d'ateliers où se mêlaient les différentes disciplines : chant, danse, musique, théâtre et arts plastiques. Les participants intra et extra-hospitaliers, entre 10 et 25, étaient amenés à travailler autour du thème des 5 sens. Ces différentes pièces seront assemblées dans une déambulation artistique qui sera présentée le vendredi 29 juin à 18 heures en ouverture de la fête de l'été du CPA.

## ATELIER CINÉMA

Un clip vidéo composé pour et avec les jeunes



Victor Cointin, du collectif K-Potes, s'est déplacé dans l'Ain à la rencontre du jeune public. Photo CPA

Dans sa caravane transformée en mini-salle de cinéma, la Cinématik room, Victor Cointin, du collectif K-Potes, s'est déplacé dans l'Ain à la rencontre du jeune public. L'objectif était de créer un film, de A à Z, en stop motion (image par image), autour de la rencontre et de l'échange. Cette petite entreprise a circulé entre les centres médico-psychologiques et les centres d'activité thérapeutique à temps partiel pour enfants et ados du CPA et les structures partenaires. La vidéo sera projetée à la MJC de Bourg le 19 juin à 18 h 30, à l'école des Charmilles de Belley le 15 juin à 15 heures, au centre social Le Lavoir d'Ambérieu le 6 juillet en fin d'après-midi, et à Ferney de 16 heures à 21 heures le 21 juin devant la Poste.

Infos : [culture.nomad@cpa01.fr](mailto:culture.nomad@cpa01.fr)  
Tél. 04 74 52 24 69 [www.cpa01.com](http://www.cpa01.com)  
Facebook : @CultureNoMadCPA

## THÉRAPIE

# Placer le patient au cœur du dispositif de soin

La réhabilitation psychosociale a pour objectif de comprendre sa maladie pour mieux la vivre dans une optique de rétablissement.

Le dispositif de réhabilitation psychosociale s'adresse aux patients, jeunes en priorité, souffrant de psychose émergente. Cette approche a pour ambition de prévenir l'installation de la maladie et son caractère chronique et invalidant. « Nous leur délivrons un message d'espoir : la psychose peut être endiguée grâce à leur implication. Le patient est placé au centre du dispositif de soins. Accompagné par les soignants, il en est l'acteur », explique le Docteur Francis Vignaga, psychiatre, médecin-chef du dispositif de soins de

réhabilitation psychosociale (DSRPS). Le centre de jour propose des soins de réhabilitation dans une optique de rétablissement. En s'appuyant d'une part sur l'évaluation de ses symptômes, d'autre part sur son implication dans sa demande de changement, un projet personnalisé de soins (PPS) est élaboré avec le patient et les soignants. Ce PPS comporte l'engagement dans un dispositif spécifique à la réhabilitation, qui met en œuvre différents outils techniques comme des programmes de psychoéducation, de remédiation cognitive en groupe ou en individuel.

Les patients sont également invités à prendre part à des activités accompagnées visant à stimuler le corps par la pratique sportive et la créativité grâce à l'art-thérapie. L'autonomisation sociale est encouragée dans le cadre du



Dans cet exercice, les participants doivent reconnaître les indices expressifs des émotions à partir de photos. Photo CPA

dispositif d'hébergement résidentiel. Celui-ci fonctionne sur un modèle associatif dans lequel la personne à la possibilité de recréer du lien social.

Enfin, l'atelier thérapeutique de réadaptation au travail Le Par Chemin offre l'opportunité au patient de renouer avec la valeur humaine du travail. Le DSRPS prend en compte

également l'environnement du patient en proposant un accompagnement de la famille et des proches avec le programme Profamille.

➤ DSRPS Tél. 04 74 52 28 13

## COMITÉ DE VIE SOCIALE

Donner la parole aux usagers pour une plus grande participation



Le CPA peut apposer avec fierté le logo décerné par l'ARS. Photo DR

Innovante, la création en 2017 du Comité de vie sociale (CVS) du CPA est inspirée du médico-social. Elle incarne la volonté de la direction d'accroître la participation des usagers en leur donnant la parole. Le CVS est pluri-professionnel pour une représentation la plus variée possible. Depuis 2017, chaque mois, un groupe de parole est proposé aux personnes hospitalisées.

Trois représentants de la direction y prennent part : la directrice des soins, le président de la Commis-

sion médicale d'établissement et la directrice qualité et relation avec les usagers.

Grâce à ses réunions, les réflexions des usagers ont abouti à l'amélioration de leur quotidien avec par exemple l'installation d'un distributeur de boisson 24 h/24, de tables de pique-nique dans le parc ou l'organisation d'animations lors de la fête de la musique. Ces efforts ont été couronnés par le label « Droit des usagers de la santé » décerné par l'ARS pour 2017-2018.

## SNOEZELLEN

## Un moment privilégié entre patient et soignant



La salle équipée offre une large variété de stimulations pour la vue, l'ouïe, l'odorat, la proprioception... Photo M. B.

Snoezelen est la contraction de deux verbes néerlandais : snuffelen qui signifie, humer, explorer, partir à la découverte de... et doezelen qui exprime la détente, l'apaisement.

L'approche Snoezelen consiste à s'adapter à la personne en fonction de ses préférences sensorielles en lui apportant une réponse adaptée et un comportement qui favorise la relation. « Pour certains patients, une carte d'identité sensorielle est établie à partir des observations fines et attentives de l'équipe, explique Manon Boyer, neuropsychologue à l'unité Bourneville. Pour certains, une évaluation, un profil sensoriel est réalisé, afin

d'identifier l'hyper ou l'hypo sensibilité sensorielle du patient. Bien sûr, ce tableau n'est pas figé, il est en constante évolution ».

A partir de ces informations, le soignant peut proposer une séance Snoezelen. L'unité dispose d'une salle équipée et d'une salle de bain aménagée. « C'est un moment privilégié d'échange entre le patient et le soignant, confie Manon, infirmière formée à l'approche Snoezelen. Suivant la personne, ce peut être un moment de lâcher prise, de relaxation ou au contraire de stimulation. Dans tous les cas, c'est le patient qui décide de la longueur et de la périodicité de la séance ».

## CEDA'AIN

# Autisme : un centre d'évaluation et de diagnostic pour mieux orienter

Le centre d'évaluation et de diagnostic de l'autisme propose une évaluation diagnostique mais également fonctionnelle des enfants et adolescents porteurs du trouble du spectre autistique dans l'Ain. Le CEDA'Ain a également une mission de formation et d'information auprès des partenaires.

**L**e CEDA'Ain intervient en 3<sup>e</sup> ligne, sur sollicitation bien sûr des familles, accompagnée d'un courrier argumenté par un professionnel (pédiatre, pédopsychiatre, psychiatre, neurologue,...). Dans un premier temps, il effectue toujours une consultation pédopsychiatrique pour une évaluation clinique qui va décider de la mise en œuvre ou non d'un bilan plus poussé ou plus détaillé. Une analyse pluri-professionnelle de l'équipe qui permet ensuite de déterminer quel type de bilan sera réalisé auprès de l'enfant : rééducatif, orthophonique, psychomoteur voire psychologique, neuropsychologique avec l'usage d'outils spécialisés, tels que des vidéos accompagnées (ADOS).

Ces différents outils et évaluations permettent d'avoir une meilleure compréhension de l'enfant et de l'adolescent ainsi que de ses potentiels d'ouverture et de ses difficultés rapportés à l'âge.



L'équipe de CEDA'Ain. Photo M. B.

Ainsi, au-delà du diagnostic, c'est surtout le bilan fonctionnel qui permet de soutenir la famille dans ses différentes démarches, ainsi que parfois les partenaires dans les choix d'orientation ou d'accompa-

gnement tant scolaires que professionnels.

À l'issue du bilan, le CEDA'Ain remettra au patient un livret contenant l'ensemble des évaluations dans les différentes disciplines, la

synthèse de l'équipe du CEDA'Ain et des différents partenaires professionnels.

Le CEDA'Ain assure par ailleurs une mission d'information et de formation auprès aussi bien des partenaires sanitaires et médico-sociaux que des familles.

Ces enseignements vont de la théorie à des formations pratiques. Il s'agit de transmettre des compétences à des personnes formées dans leurs institutions ou dans leurs lieux d'intervention.

Le CEDA'Ain créé en 2009 est rattaché au Centre de ressources autisme Auvergne Rhône-Alpes. Il a été créé par le CPA qui met à disposition certains de ses professionnels. Ainsi, le CPA a pu également s'enrichir de la connaissance et de l'accompagnement proposés dans les différentes structures en pédopsychiatrie, mais également en psychiatrie adulte.

> **CEDA'AIN. Tél. 04 74 52 27 08**  
cedaain@cpa01.fr

## ZOOM

## Les équipes mobiles de secteur : une mission préventive

Les équipes mobiles de secteur sont depuis février 2018 un nouveau dispositif de santé mentale sur le territoire.

Elles interviennent là où se trouve la personne : à son domicile, dans un foyer...

Les équipes sont constituées d'infirmiers diplômés d'État qui évaluent la situation de personnes qui ne sont pas en capacité de solliciter des soins par elles-mêmes.

Elles interviennent à la demande des familles ou de partenaires en difficulté vis-à-vis d'une situation complexe qui a une composante psychique ou psychiatrique sur laquelle ils ont besoin d'un avis spécialisé. La fonction de ces équipes se veut avant tout préventive, avec pour objectif d'éviter l'hospitalisation et de favoriser le maintien de la personne à son domicile.

## UFMS

## Prendre aussi en charge la santé physique du patient

Analyse biologique, radiologie, soins des dents, de pieds, des yeux... sont assurés par l'unité fonctionnelle de médecine somatique du CPA.

Créée en 2002, l'unité fonctionnelle de médecine somatique (UFMS) regroupe quatre médecins généralistes, un dentiste, deux kinésithérapeutes, des infirmières et aides soignantes, une diététicienne et propose les consultations d'un gynécologue, d'un ophtalmologue, d'un rhumatologue... Une équipe qui dispense aux patients hospitalisés les soins de santé corporelle et physiologique en cohérence avec les soins psychiatriques. « A leur admission, après avoir procédé à un examen complet, nous établissons un dossier de santé, explique le Dr Anne Pulito, médecin généraliste, responsable de l'unité. Nous identifions l'existence d'une maladie physique ou corporelle méconnue qui



Le dentiste est l'un des praticiens de l'UFMS. Photo M. B.

pourrait prendre la forme d'un symptôme pseudo-psychiatrique. Nous assurons la prise en charge sécurisée des patients porteurs de pathologies lourdes sous traitements médicamenteux. Nous vérifions l'absence de contre-indication somatique aux traitements psychotropes. Cette auscultation évalue l'état somatique global des patients, dont

une partie est en situation de précarité sociale et médicale ». Durant le séjour, les médecins et l'équipe soignante garantissent un suivi somatique et proposent des actions d'éducation à la santé dentaire, alimentaire ou tabagique. Les médecins généralistes assurent le lien avec le médecin traitant et avec la famille.

## CSAPA

# Un service gratuit et anonyme pour surmonter les addictions

Le centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie de la personne accueillie et le développement de son autonomie.

**E**tablissement médico-social ambulatoire, le Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie Saliba (CSAPA) a pour mission la prise en charge des personnes qui s'interrogent ou se trouvent confrontées à des pratiques addictives. Les proches peuvent également faire une demande de prise en charge pour un soutien ou un accompagnement « Dans 95 % des cas, les personnes qui s'adressent au centre le font par téléphone, rares sont celles qui viennent directement. On les reçoit sur rendez-vous. C'est gratuit et

anonyme », explique Magali Schweingruber, psychologue et coordinatrice du CSAPA. Les patients qui viennent d'eux-mêmes sont reçus en rendez-vous par un psychologue qui évalue leur addiction. Ils sont interrogés sur leurs motivations, leur objectif. Au cas par cas, le professionnel détermine le type de prise en charge, avec un seul ou plusieurs intervenants. « Le soignant accompagne le patient, lui apporte une écoute et lui propose des informations sur son addiction. Pour ma part, confie Magali Schweingruber, j'utilise des outils comme la relaxation ou les thérapies co-



Le CSAPA accueille en toute discrétion les patients qui viennent de leur propre chef. Photo MB

gnitivo-comportementales auxquelles je suis formée ». L'équipe du CSAPA est spécialisée dans la prise en charge des personnes en difficultés avec des produits illicites (cannabis, héroïne, cocaïne...). « Le CSAPA de Bourg est

historiquement un centre de traitement de substitution (CTS) aux opiacés, précise Magali Schweingruber. A ce titre, notre équipe est composée de professionnels spécialisés dans l'accueil de ces patients. Ils suivent un protocole com-

posé de divers rendez-vous avec les professionnels pour une évaluation de leur addiction. Suivant les cas, celle-ci peut donner lieu à la prescription et la délivrance d'un traitement de substitution. »

Le Centre Saliba financé par l'Agence régionale de santé est géré par le CPA. Présent à Bourg et à Gex, il possède deux antennes à Oyonnax et Ambérieu.

Une vingtaine de salariés, secrétaires, assistantes sociales, infirmières, médecins généralistes, psychologues et une pharmacienne, accueillent environ 700 personnes par an.

**> CSAPA Saliba**  
 • 15, bd de Brou, à Bourg-en-Bresse. Tél. 04 74 52 28 66  
 • 41, rue Domparon  
 Le Clos des Abeilles à Gex  
 Tél. 04 74 52 28 59,  
 centresaliba@cpa01.fr

## MÉDITATION

## Un temps de retour au calme



L'équipe de l'unité de soins des Charmilles. Photo M. B.

Certains l'appelleraient méditation. Aux Charmilles, les initiateurs de la démarche le nomment "temps de retour au calme". Cette pratique a débuté il y a quatre ans. Les soignants ont commencé à méditer ensemble. « Nous nous sommes renseignés, avons lu divers ouvrages, comme celui du psychiatre Christophe André », raconte Jean Loup, infirmier. Avec l'accord de la hiérarchie, cette pratique qualifiée de psychocorporelle a été ouverte aux patients du service, à leur entourage, puis au personnel de l'établissement. Quatre à cinq séances par semaine trouvent place actuellement dans l'organisation du

service. Quatre soignants, Marion, Sylvain, Jean Loup et Jérémie, se rendent disponibles pour ce temps de méditation en pleine conscience. « Nous réunissons beaucoup de monde parfois juste pour un essai, parfois pour une pratique plus durable », explique Raphaëlle Jouglu, cadre de santé du service. Chaque séance de 20 minutes est guidée par la voix de Christophe André. « En tant qu'infirmier, je mets en route le CD pour débiter la séance, confie Sylvain. Mais ensuite, je médite avec les personnes présentes. Il n'y a plus de soignants ou de soignés. Ensemble, nous partageons simplement un temps de retour au calme. »

## IFSI

## Une formation en alternance aux soins infirmiers



Exercice de simulation avec un mannequin haute fidélité. Photo IFSI CPA

Chaque année, l'Institut de formation aux soins infirmiers (IFSI) du CPA accueille 62 étudiants pour un cursus, en alternance, de six semestres qui prépare au diplôme d'État d'infirmier, grade licence. « La formation comprend des cours et travaux dirigés dispensés par des formateurs cadres infirmiers qui assurent un suivi des promotions et un accompagnement personnalisé des étudiants. Une partie des enseignements est accessible sur une plate-forme numérique universitaire. Soixante semaines sont consacrées aux stages, décrit Chantal Pobel, directrice de

l'établissement. Avec les autres IFSI du département de l'Ain, nous mutualisons les places de stages afin de permettre aux équipes soignantes d'effectuer un encadrement de qualité dans le respect du référentiel de formation. Des stages à l'étranger sont envisageables à partir de la troisième année, si les étudiants ont un cursus satisfaisant ». Le coût des études est variable, selon le statut des étudiants : des bourses régionales sont en effet possibles.

**> IFSI, 12, rue du Peloux à Bourg-en-Bresse.**  
 Tél. 04 74 52 27 05 ifsiadmin@cpa01.fr

# L'Orsac, au cœur du CPA

L'Orsac gère le CPA mais aussi d'autres structures du département dans le domaine social et médico-social.

Le centre psychothérapique de l'Ain est géré par une association à but non lucratif, l'Orsac. Reconnue d'utilité publique depuis 1952, c'est une des associations les plus importantes et les plus anciennes de la région Auvergne Rhône-Alpes. Elle a rodé son professionnalisme depuis quatre-vingt ans dans les domaines de la santé, du handicap, de l'enfance et de l'insertion.

## Des débuts dans les sanatoriums d'Hauteville

Structure privée donc mais pas commerciale. En fin d'année, pas de bénéfices versés à des actionnaires : le budget du CPA est entièrement consacré à la mission de service public qui lui a été confiée. C'est valable pour la soixantaine d'établissements et de structures qu'a créés ou repris l'Orsac depuis sa naissance dans l'Ain en 1937. L'association n'a pas perdu la flamme qui animait le petit groupe de jeunes gens atteints de tuberculose et isolés dans les sanatoriums du plateau d'Hauteville, incertains



L'Orsac est également très présente dans les secteurs de la protection de l'enfance et de l'éducation spéciale. Photo l'ITEP de l'Arc-en-ciel

quant à leur avenir. En fondant l'association et un premier établissement de soins, ils ont ouvert la voie à une communauté d'établissements présente aujourd'hui dans l'Ain, le Rhône, l'Isère, la Drôme et les Alpes-Maritimes.

Au fil des années, l'Orsac s'est attachée à répondre à l'évolution des besoins, s'ouvrant au secteur social et médico-social. Son conseil

d'administration bénévole et ses équipes de professionnels cherchent à traduire dans les projets et dans les pratiques un esprit d'humanisme et de respect de la personne accueillie.

## Un second foyer d'accueil médicalisé

L'Orsac vient par exemple d'ouvrir à Tramoyes, au sud de l'Ain, le second foyer d'accueil médicalisé d'Auvergne

Rhône-Alpes destiné aux adultes atteints d'épilepsie sévère.

Elle a travaillé pour cela avec EPI, une association de parents, afin que les lieux et le projet de vie correspondent au mieux aux particularités et aux aspirations des personnes que les Passerelles de la Dombes accueilleront. Dans le département, l'Orsac gère une vingtaine d'établissements.

## REPÈRE

### L'Orsac dans l'Ain, c'est aussi

- les Alaniers de Brou et l'Arc-en-ciel, deux dispositifs ITEP à Bourget Trévoux,
- la maison d'enfants des Marmousets dans le pays de Gex (MECS)
- la Ferme Dienet, un ESAT à Saint-Paul-de-Varax
- la Freta, foyer et ESAT (Hauteville)
- des structures d'insertion par l'activité économique : la Cressonnière du Bugey, Orsac Cava, Envol
- le Fat Orsac à Bourg, une entreprise adaptée
- le centre de soins de suite et de réadaptation Orcet-Mangini à Hauteville
- les foyers Roche Fleurie à Prémeyzel, pour des adultes avec un handicap psychique
- un CHRS à Ambérieu, Orsac Hébergement et Insertion
- le Clos Chevalier à Ornex, établissement pour personnes âgées
- le Centre de rééducation professionnelle,
- un service d'accompagnement à l'emploi, Orsac insertion
- des services d'accompagnement à domicile à Bourg, SAVS et SAL
- un service d'accompagnement médico-social pour lesés cérébraux, le SAMSAHCRLOC1

## L'Orsac en chiffres

190

en millions d'euros, le budget global

3100

salariés

2900

personnes hébergées ou accueillies

17 300

personnes en « file active »

60

établissements et structures créés ou repris par l'Orsac depuis sa naissance dans l'Ain (environ)

## ENTRETIEN

# « La dimension associative n'est pas anodine »

Jean-Claude Michelin, président de l'Orsac.

## Quel sens peut-on accorder à la dimension associative de l'Orsac ?

« La dimension associative n'est pas anodine : elle implique un engagement vis-à-vis des usagers et des patients, et une responsabilité vis-à-vis de nos professionnels. A l'Orsac, chaque salarié et chaque administrateur bénévole connaît l'importance que nous accordons à la qualité de l'accueil et du service rendu, et le souci que nous portons aux personnes et aux familles.

Nos métiers sont difficiles, exercés le plus souvent auprès de personnes vulnérables. Je suis convaincu que l'association est un facteur supplémentaire de solidarité et de solidarité. En 2016, à la suite du rapport du contrôleur

général des lieux de privation de liberté, l'Orsac a rencontré le ministère de la Santé et l'Agence régionale de santé. Nous avons travaillé aux côtés du CPA pour mettre en œuvre sans délai les mesures attendues.

Aujourd'hui, le nouveau projet d'établissement engage des évolutions profondes et positives, et nous sommes confiants et fiers du travail accompli par les équipes. »

## Quelles évolutions pour l'association à l'avenir ?

« En 2018, nous réorganisons la gouvernance associative pour gagner en clarté, en efficacité et en capacité à innover et répondre aux besoins. Disposer d'autant de compétences, de métiers et d'idées au sein de l'Orsac, c'est une chance et une richesse que nous continuerons d'employer au mieux ! »



Le président Jean-Claude Michelin était présent à la manifestation des 80 ans de l'Orsac en novembre 2017

Photo JJ PAUGET

# Organisation territoriale de la santé mentale dans l'Ain

## Les centres médico-psychologiques

Les CMP sont le premier point de contact de la population qui rencontre des difficultés d'ordre psychique. Le CMP accueille les personnes en demande de soins. Il organise des actions de prévention, de diagnostic et de soins. Les séances sont assurées

sur rendez-vous au CMP.

## Les équipes mobiles de secteur

Elles interviennent auprès de personnes qui ne sont pas en capacité de solliciter des soins pour elles-mêmes. Sur demande de leur entourage, ces équipes interviennent sur le lieu de vie pour une action de prévention,

d'évaluation, de dépistage, d'orientation et de soutien aux aidants.

## Les centres d'accueil thérapeutiques à temps partiel

Les CATTP assurent, sur indication médicale, des soins en groupe pour des patients qui ont besoin de travailler leur autonomie

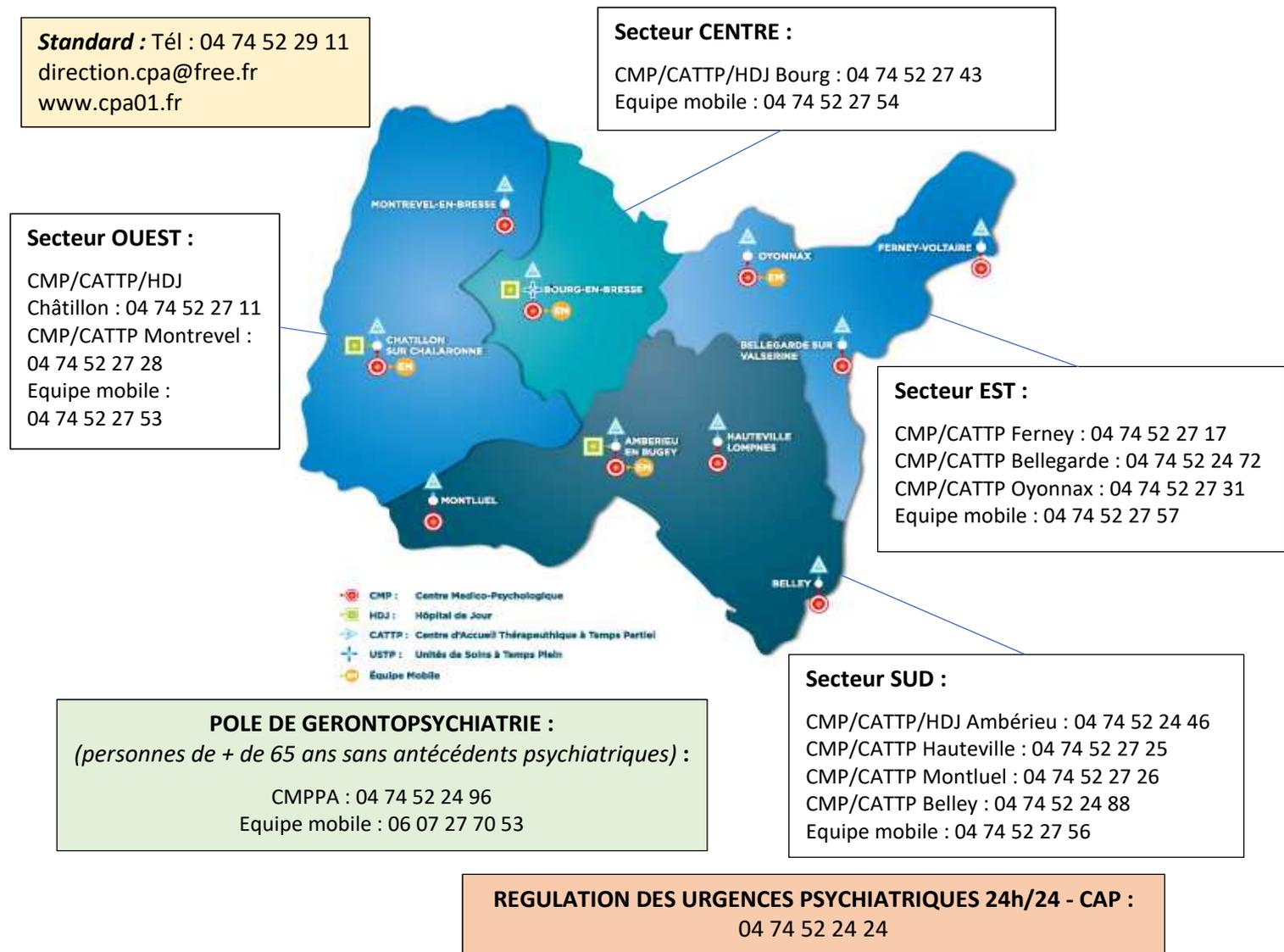
et leurs habiletés sociale et relationnelle, afin de favoriser leur maintien à domicile et leur inclusion sociale.

## L'hôpital de jour

L'HDJ est une alternative à l'hospitalisation complète, prescrite par le médecin pour une durée initiale limitée, et réévaluée en

fonction de l'évolution du traitement. Il assure en journée des soins soutenus, en permettant à la personne de continuer à vivre dans son environnement social et familial habituel. La prise en charge se fait en demi-journée ou journée entière (un repas de midi est dans ce cas servi au sein de l'hôpital de jour).

## Secteurs de psychiatrie générale (à partir de 16 ans) :



## Intersecteur de pédopsychiatrie (enfants et adolescents) :

### Coordonnées :

CMP/CATTP AMBÉRIEU : 04 74 52 24 49  
 CMP BELLEGARDE : 04 74 52 24 82  
 CMP BELLEY : 04 74 52 24 03  
 CMP/CATTP/HDJ BOURG : 04 74 52 27 09  
 CMP CHATILLON SUR CHALARONNE : 04 74 52 24 04

CMP FEILLEN : 04 74 52 27 78  
 CMP/CATTP FERNEY-VOLTAIRE : 04 74 52 27 18  
 CMP SAINT MAURICE DE BEYNOST : 04 74 52 27 27  
 CMP/CATTP OYONNAX : 04 74 52 27 33  
 CMP TREVOUX : 04 74 52 24 64

Pour savoir à quel CMP correspond votre commune de résidence, consultez le site [www.cpa01.fr](http://www.cpa01.fr) (rubrique patients et familles / consulter). Les professionnels peuvent obtenir sur simple demande auprès du secrétariat de direction du CPA la liste de l'ensemble des communes du département avec leur desserte par les CMP.